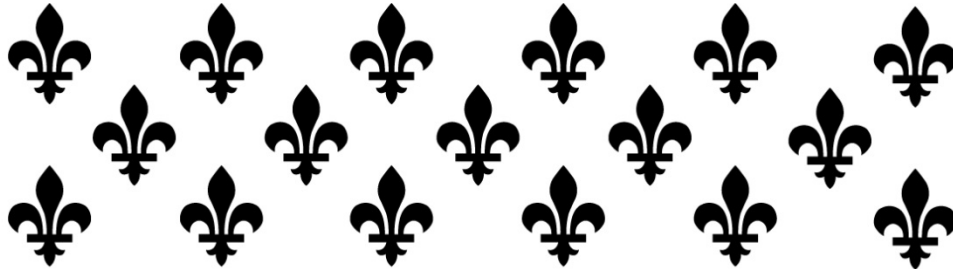


Épreuve



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 7 février 2019 — N° 11

Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter deux entreprises de la circonscription de Rivière-du-Loup lauréates des prix Créateurs d'emplois.

---

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe des Dragons jaunes de Soccer Delta Laval pour ses victoires.

---

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la Journée Optimiste.

---

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Alain Laroche pour ses 25 années à titre de commissaire au développement économique de Verdun.

---

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Guy Gauvin, fondateur de l'association caritative Les amis de chez Gauvin.

**7 février 2019**

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de la liaison maritime hivernale entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard.

---

M. Bussière (Gatineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérald « Tiger » Gagnon pour son engagement communautaire.

---

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Landry, fondateur de l'organisme Lettres en main.

---

M. Simard (Montmorency) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 30<sup>e</sup> Tournoi provincial de hockey atome pee-wee de Beauport.

---

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de féliciter M. Jessie Armand, primé à des compétitions internationales de sculpture sur neige.

---

À 9 h 54, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

7 février 2019

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 9 Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 9.

---

Mme Hivon (Joliette) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 193 Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 193.

### **Dépôts de documents**

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose :

Le plan d'action 2018-2019 du Bureau des infractions et amendes.

(Dépôt n° 338-20190207)

7 février 2019

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 11 concernant l'évaluation de positionnement des nouveaux arrivants voulant s'inscrire en francisation, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 décembre 2018 par Mme Fournier (Marie-Victorin);  
(Dépôt n° 339-20190207)

La réponse à la question écrite n° 12 concernant le renouvellement du projet pilote de l'application mobile taxi de la région de Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 décembre 2018 par Mme Fournier (Marie-Victorin);  
(Dépôt n° 340-20190207)

La réponse à la question écrite n° 13 concernant l'étude de faisabilité d'un tunnel entre Québec et l'île d'Orléans réalisée par la firme AECOM Consultants inc. en 2009, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 décembre 2018 par Mme Fournier (Marie-Victorin).  
(Dépôt n° 341-20190207)

---

M. le président dépose :

Les textes de loi adoptés et le rapport du mandat d'initiative déposé lors de la 27<sup>e</sup> législature du Forum étudiant;  
(Dépôt n° 342-20190207)

Le texte de loi adopté et le rapport du mandat d'initiative déposé lors de la 17<sup>e</sup> législature du Parlement des jeunes;  
(Dépôt n° 343-20190207)

Les textes de loi adoptés lors de la 69<sup>e</sup> législature du Parlement jeunesse du Québec.  
(Dépôt n° 344-20190207)

**7 février 2019**

---

**Dépôts de rapports de commissions**

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5 et 6 février 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 3, Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire.

(Dépôt n° 345-20190207)

\_\_\_\_\_

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 6 février 2019, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission.

(Dépôt n° 346-20190207)

\_\_\_\_\_

Mme Chassé (Châteauguay), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 6 février 2019, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission.

(Dépôt n° 347-20190207)

**Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

7 février 2019

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 6 février 2019, sur la motion proposée par Mme Montpetit (Maurice-Richard) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de s'engager formellement à présenter un projet de loi visant à assurer le respect des obligations climatiques du Québec, avant l'ajournement des travaux en juin 2019, et ce, en vue de procéder à son étude.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 28 en annexe)

Pour : 48 Contre : 67 Abstention : 0

### Motions sans préavis

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant le rétablissement de la démocratie au Venezuela; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Roy (Bonaventure) et M. Ouellette (Chomedey), propose :



**7 février 2019**

---

QUE l'Assemblée nationale s'engage à corriger la loi afin de réellement protéger les lanceurs d'alerte, notamment, en y incluant des dispositions interdisant toutes formes de représailles à l'encontre des dénonciateurs.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault, premier ministre, conjointement avec M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Bérubé, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé, cheffe du troisième groupe d'opposition, et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les finalistes de la 16<sup>e</sup> cérémonie de remise des Prix reconnaissance du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise;

QUE l'Assemblée nationale souligne les qualités professionnelles remarquables de ces jeunes travailleuses et travailleurs, leur leadership ainsi que leur détermination à accomplir un travail exceptionnel au sein de la fonction publique québécoise;

QUE l'Assemblée nationale salue la contribution de tous les gestionnaires qui encouragent cette jeunesse à développer leurs talents et à contribuer à bâtir le Québec de demain.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

**7 février 2019**

---

M. Proulx (Jean-Talon), conjointement avec M. Ouellet (René-Lévesque), M. Marissal (Rosemont) et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion visant la tenue d'une commission parlementaire concernant le congédiement de M. Louis Robert; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 2, Loi resserrant l'encadrement du cannabis, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 12, 13, 19 et 20 février 2019;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Association des neurologues du Québec  
Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec  
Mme Gabriella Gobbi, MD, PHD, professeure, Unité de psychiatrie neurobiologique, Département de psychiatrie, Université McGill  
Association des policières et policiers provinciaux du Québec  
Conseil québécois sur le tabac et la santé  
Fédération des comités de parents du Québec  
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Institut national de santé publique du Québec  
Association québécoise des programmes pour premiers épisodes psychotiques  
Société canadienne du cancer  
Association des médecins psychiatres du Québec  
Fédération des médecins spécialistes  
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador  
Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec / Citoyenneté Jeunesse  
Mouvement santé mentale du Québec

7 février 2019

---

Mme Émilie Dansereau-Trahan, porte-parole de l'Association pour la santé publique du Québec, conjointement avec Mme Monique Lalonde, agente de planification, de programmation et de recherche en santé publique, M. Bastien Quirion, professeur agrégé, Département de criminologie, Université d'Ottawa et M. Serge Brochu, professeur émérite, École de criminologie, Université de Montréal  
Ville de Montréal  
Union des municipalités du Québec  
Fédération québécoise des municipalités  
D<sup>re</sup> Julie Loslier, au nom des directeurs de la santé publique  
Corporation des propriétaires immobiliers du Québec  
Société québécoise du cannabis  
Union étudiante du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires répartie de la manière suivante : 7 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 5 minutes à l'opposition officielle, 1 minute 15 secondes au deuxième groupe d'opposition et 1 minute 15 secondes au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**7 février 2019**

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et d'organiser ses travaux;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et d'organiser ses travaux.

**Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 15 février 2019, M. Barrette (La Pinière) s'adressera à M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La demande irresponsable du président du Conseil du trésor de compressions budgétaires pour financer les promesses électorales du gouvernement caquiste alors qu'il y a d'importants surplus budgétaires ».

---

**AFFAIRES DU JOUR**

À 11 h 25, à la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

**7 février 2019**

---

Les travaux reprennent à 11 h 29.

\_\_\_\_\_

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 12 février 2019, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

À 11 h 29, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 février 2019, à 13 h 40.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

7 février 2019

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Montpetit (Maurice-Richard) :

(Vote n° 28)

POUR - 48

Anglade (PLQ)	Fournier (PQ)	Marissal (QS)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Rizqy (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	(Bonaventure)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Sauvé (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Ouellette (IND)	St-Pierre (PLQ)
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Perry Mélançon (PQ)	Tanguay (PLQ)
Dorion (QS)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	Thériault (PLQ)
Fontecilla (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Fortin (PLQ)	Maccarone (PLQ)	(Jean-Talon)	Zanetti (QS)

CONTRE - 67

Allaire (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	(Berthier)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Martel (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	McCann (CAQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	